

SECTION DEUX : QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES

QUI FAIT QUOI

ACTIVITÉ : Paires – Exercice d'appariement

DURÉE : 30 min

RÉSULTAT DE L'APPRENTISSAGE :

Les participants connaîtront les principales tâches/responsabilités des membres des sept professions de la santé.

DESCRIPTION :

- Avec l'ensemble du groupe, passez en revue les qualifications requises pour exercer les huit professions de la santé représentées dans la classe (**page 21** du guide).
- Formez des groupes de deux ou trois participants. Assurez-vous que différentes professions sont représentées dans chaque groupe, si possible.
- Demandez aux participants de faire l'exercice de la **page 22** de leur guide.
- Vérifiez les réponses avec l'ensemble du groupe (utilisez le corrigé fourni).

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : QUI FAIT QUOI – CORRIGÉ

Jumelez chacune des tâches/responsabilités suivantes avec un des professionnels de la santé suivants:

- | | |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Technologue médical | <input type="checkbox"/> Pharmacien |
| <input type="checkbox"/> Sage-femme | <input type="checkbox"/> Physiothérapeute |
| <input type="checkbox"/> Infirmière autorisée | <input type="checkbox"/> Thérapeute respiratoire |
| <input type="checkbox"/> Ergothérapeute | |

PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ	TÂCHE / RESPONSABILITÉ
Technologue médical	Effectue des analyses chimiques des liquides corporels.
Thérapeute respiratoire	Actionne et surveille les inhalateurs servant à l'administration de vapeurs médicamenteuses ou de gaz respiratoires tels que de l'oxygène, un mélange d'air et d'oxygène, de l'humidité ou des médicaments.
Ergothérapeute	Analyse les capacités des patients à effectuer les activités de la vie quotidienne en moyen d'observations, d'entrevues et d'évaluations formelles et informelles.
Physiothérapeute	Planifie et met en œuvre des programmes personnalisés de traitements physiques visant à maintenir, à améliorer ou à restaurer les fonctions physiques des patients, à atténuer la douleur et à prévenir les problèmes physiques.
Pharmacien	Conseille les patients sur l'administration, l'utilisation et les effets des médicaments.
Technologue médical	Prépare les coupes de tissus en vue des examens microscopiques.
Infirmière autorisée	Administre les médicaments et les traitements selon les prescriptions d'un médecin.
Ergothérapeute	Consulte et conseille les patients sur les risques pour la santé liés au milieu de travail et sur les programmes de promotion de la santé visant à prévenir l'incapacité et à optimiser l'exécution de toutes les activités de la vie quotidienne.
Sage-femme	Examine les patientes pour évaluer leur état et s'assurer que leur grossesse progresse normalement.
Thérapeute respiratoire	Effectue des épreuves diagnostiques, telles que l'analyse des gaz sanguins artériels et les évaluations des fonctions cardio-respiratoires.
Infirmière autorisée	Surveille, enregistre et signale les symptômes et les changements de l'état des patients.

Le Cahier de Travail du Participant pages 21-22

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : APERÇU

Les professionnels de la santé en Ontario sont hautement qualifiés. Dans presque chaque profession, on observe une tendance en faveur d'une augmentation des exigences scolaires de base. Le résumé des qualifications ci-dessous est fondé sur des renseignements fournis par Ressources humaines et Développement des compétences. Les données sur les revenus correspondent aux moyennes canadiennes de 2003. Gardez à l'esprit que le processus d'attribution de permis pour ces professions peut comprendre des exigences additionnelles que nous verrons plus tard.

Technologue médical

- Un baccalauréat en sciences ou en sciences de laboratoire médical ou un programme d'études collégiales de deux ou trois ans en technologie de laboratoire médical.
- Une formation pratique sous surveillance.
- Un permis d'exercice de l'Ordre des technologues médicaux de l'Ontario.
- Revenu moyen à temps plein : 46 000 \$.

Sage-femme

- Un programme d'études universitaires de quatre ans sur la profession de sage-femme (ou une formation ou expérience équivalente)
- Présence à 40 naissances à titre de soignante principale
- Un permis d'exercice de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario
- Les sages-femmes gagnent entre 55 000 \$ et 77 000 \$ par année à temps plein

Infirmière autorisée

- Un diplôme d'études universitaires ou collégiales ou la réalisation d'un autre programme reconnu en sciences infirmières*
- Un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
- De l'expérience et une formation supplémentaire pour pouvoir se spécialiser
- Revenu moyen à temps plein : 54 000 \$.

* Un diplôme universitaire est de plus en plus une exigence standard.

Infirmière auxiliaire autorisée

- Un programme d'études collégiales ou un équivalent.
- Un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.
- Revenu moyen à temps plein : 39 000 \$

Ergothérapeute

- Un diplôme universitaire en ergothérapie / médecine de réadaptation, incluant une période de formation pratique supervisée.
- Un permis d'exercice de l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario.
- Formation supplémentaire pour pouvoir se spécialiser.
- Revenu moyen à temps plein : de 40 000 \$ à 45 000 \$.

Pharmacien

- Un baccalauréat en science ou en pharmacie.
- Une formation pratique supervisée
- Un permis d'exercice de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario.
- Revenu moyen à temps plein : 56 500 \$.

Physiothérapeute

- Un diplôme universitaire en physiothérapie.
- Un permis d'exercice de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario.
- Revenu moyen à temps plein : 48 000 \$.

Thérapeute respiratoire

- Un programme d'études collégiales et une formation clinique ou pratique supervisée.
- Un permis d'exercice de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario.
- Les thérapeutes respiratoires gagnent entre 41 600 \$ et 70 000 \$.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : QUI FAIT QUOI

Jumelez chacune des tâches/responsabilités suivantes avec un des professionnels de la santé suivants (remarque : il y a plus d'une tâche pour certaines professions):

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Technologue médical <input type="checkbox"/> Sage-femme <input type="checkbox"/> Infirmière autorisée <input type="checkbox"/> Ergothérapeute | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pharmacien <input type="checkbox"/> Physiothérapeute <input type="checkbox"/> Thérapeute respiratoire |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ	TÂCHE /RESPONSABILITÉ
	Effectue des analyses chimiques des liquides corporels.
	Actionne et surveille les inhalateurs servant à l'administration de vapeurs médicamenteuses ou de gaz respiratoires tels que de l'oxygène, un mélange d'air et d'oxygène, de l'humidité ou des médicaments.
	Analyse les capacités des patients à effectuer les activités de la vie quotidienne en moyen d'observations, d'entrevues et d'évaluations formelles et informelles.
	Planifie et met en œuvre des programmes personnalisés de traitements physiques visant à maintenir, à améliorer ou à restaurer les fonctions physiques des patients, à atténuer la douleur et à prévenir les problèmes physiques.
	Conseille les patients sur l'administration, l'utilisation et les effets des médicaments.
	Prépare les coupes de tissus en vue des examens microscopiques.
	Administre les médicaments et les traitements selon les prescriptions d'un médecin.
	Consulte et conseille les patients sur les risques pour la santé liés au milieu de travail et sur les programmes de promotion de la santé visant à prévenir l'incapacité et à optimiser l'exécution de toutes les activités de la vie quotidienne.
	Examine les patientes pour évaluer leur état et s'assurer que leur grossesse progresse normalement.
	Effectue des épreuves diagnostiques, telles que l'analyse des gaz sanguins artériels et les évaluations des fonctions cardio-respiratoires.
	Surveille, enregistre et signale les symptômes et les changements de l'état des patients.